RAPPORT D'ACTIVITES 2017

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le



ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE



« Associer les communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace » (Art. L. 5214-1 CGCT)

PREAMBULE

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE

En retraçant les événements de l'année passée, le rapport d'activités est avant tout un document de communication, d'archives et de mémoire, permettant de faire le point sur la structure et ses engagements sur le territoire. Il est adressé, chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre. Il fait ensuite l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune sont entendus.

On peut aussi rappeler que :

- le président peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune ou à la demande de ce dernier
- les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de la communauté.

Le présent rapport retrace ainsi les activités de notre communauté de communes, exercées durant l'année 2017. Il est destiné à informer les élus communautaires, les élus municipaux des communes membres, les partenaires de l'EPCI, les habitants du territoire et toute personne intéressée par les réalisations intercommunales. Il constitue de surcroît une mémoire des différentes actions entreprises par la collectivité sur cette année, tout en apportant les éléments nécessaires à la connaissance du fonctionnement et du rôle de la structure.

Ce document a été élaboré par la direction générale, en coordination avec l'ensemble des agents œuvrant au développement de la structure communautaire.

MOT DU PRESIDENT

Envoyé en préfecture le 04/10/2018 Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID: 045-200005932-20180925-2018 6 94-DE

« 2017 avec Jouy-le-Potier! »

Au 1er janvier 2017, nous n'étions plus 6 mais 7 communes aux « Portes de Sologne ».

Nous avons sans délai mis en place les services développés depuis 2006 par la CC sur la commune de Jouy-le-Potier. La répartition des sièges a été revue ainsi que la composition des commissions. Cette mise en place a fait l'objet de décisions unanimes et je tiens à remercier chaque commune pour cette intégration réussie.



En parallèle de notre élargissement, nous avons continué à construire l'avenir avec nos différents partenaires régionaux : fusion des syndicats de rivières, traitement des ordures ménagères sur Ligny, Jouy et Ardon suite à la dissolution du SMIRTOM, échanges avec les différents pays limitrophes en vue de la dissolution du pays Sologne Val Sud, définition de la bonne échelle territoriale pour notre SCoT : la nôtre!

2017, c'est aussi l'année de la réhabilitation – extension de notre complexe aquatique, que nous avons décidé de rebaptiser le « Cube », les travaux dureront toute l'année et la réouverture ne se fera qu'en 2018. Cela nous aura permis de travailler sur la communication, l'amélioration de nos prestations et de notre organisation. Pendant ce temps, notre personnel titulaire a été mis à disposition pour permettre aux agents de conserver une activité, tout en limitant nos frais.

Nous avons aussi poursuivi le déploiement de nos compétences en développant un service de pré-instruction dans les communes, en prenant les compétences MSAP (Maison de service au public) et PLUi, mais encore en lançant une étude sur le transfert des compétences eau et assainissement.

Entre réalisme et anticipation, 2017 aura été une année particulièrement riche à laquelle la commune de Jouy-le-Potier aura pleinement participé.

Dans le même temps, l'ensemble des services a poursuivi son action quotidienne pour la satisfaction de nos habitants, comme vous pouvez le lire dans les pages suivantes. Bonne lecture!

SOMMAIRE

Affiché le ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE Présentation générale de la CC Le Conseil Communautaire page 6 page 7 Les Commissions permanentes Le Bureau Communautaire page 8 Le personnel au service de la CC page 9 **Finances** page 11 Développement économique page 13 Aménagement de l'espace communautaire SIG page 27 Instruction des autorisations droit du sol page 28 Affaires sociales et logement Aire d'accueil des gens du voyage page 30 Instructions et suivi RSA page 32 Portage de repas page 33 Enfance et affaires scolaires Petite enfance et RAM page 35 Transports scolaires page 37 Sports et loisirs page 38 Environnement et cadre de vie Assainissement autonome (SPANC) page 40 Déchets ménagers et gestion de l'eau page 43 **Tourisme** page 44 Communication et TIC Point Cyb page 45 Communication page 46 Marchés publics passés page 48

Envoyé en préfecture le 04/10/2018 Reçu en préfecture le 04/10/2018

Présentation générale de la Communauté de Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID: 045-200005932-20180925-2018 6 94-DE

Le territoire : (INSEE 2015)

- •7 communes
- •Une superficie de 415,5 km²
- •Densité (en habitants /km²) 37
- •15 338 habitants
- •6 425 ménages
- •7 500 logements

Création et évolution statutaire :

Arrêté de création du 14 novembre 2006

Evolution des statuts par arrêtés préfectoraux du :

- •19 décembre 2008 : statuts précisés suite à définition intérêt communautaire
- •6 août 2010 : SIG, NTIC, précisions sur le SPANC
- •11 janvier 2011 : bassin d'apprentissage
- •20 avril 2012 : prestation de services et participation SDIS
- 4 nov. 2014 : BAF, Cinéma, redéfinition voiries, NTIC, gestion eau
- •22 mai 2015 : changement dénomination : CC des Portes de Sologne
- •9 décembre 2016 : intégration de Jouy au 1/01/2017 avec modification de la répartition des sièges, ZAE sans intérêt communautaire, collège Lamotte, équipements culturels

Mises à disposition de locaux et de personnel :

- •Le personnel de la ville de La Ferté Saint Aubin est partiellement mis à la disposition de la Communauté de communes, depuis une délibération du Conseil du 15 décembre 2006. Ce principe a été reconduit d'année en année.
- •Locaux : la Communauté de Communes loue à la Ville de La Ferté Saint Aubin un local de 200 m² pour les services : développement économique, SPANC et service d'instruction (Urbanisme). Elle a par ailleurs bénéficié du transfert du bâtiment abritant l'Office de Tourisme ainsi que celui abritant l'association Parentale les Petits Loups, et enfin les bureaux des deux RAM à la MASS.

Le Fonctionnement :

Siège : Hôtel de ville de La Ferté Saint - Aubin

8 commissions ou groupes de travail

9 membres du Bureau

27 Conseillers communautaires

93 Conseillers municipaux non délégués communautaires impliqués dans les commissions ou groupes de travail

Les compétences au 31 décembre 2017 :

Obligatoires:

- Aménagement de l'espace communautaire : SCoT, ZAC et SIG
- Actions de développement économique
- · Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- · Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Optionnelles:

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

Facultatives:

- · Actions dans le domaine scolaire : second degré
- Prestations de Services
- Prévention : Service d'incendie et de Secours



Le Conseil Communautaire

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

ffiché le

ID: 045-200005932-20180925-2018 6 94-DE

Répartition des sièges

Les communes et la Communauté de communes ont délibéré en 2013 pour fixer d'un commun accord la répartition des sièges de conseillers communautaires. Cette répartition a été modifiée par délibération du 13 septembre 2016 pour permettre l'intégration de Jouy-le-Potier. Le nombre de sièges de conseillers communautaires est fixé à 27.

Communes	Populations	Accord
	INSEE	Local
La Ferté Saint-Aubin	7 219	12
Marcilly	2 040	4
Ménestreau-en-Villette	1 472	3
Jouy-le-Potier	1 319	2
Ligny-le-Ribault	1 300	2
Ardon	1 099	2
Sennely	689	2
Totaux	15 138	27

Activité des instances de la Communauté en 2017 – Administration générale :

- 7 Conseils Communautaires (8 en 2016)
- 150 délibérations passées (93 en 2016)
- 24 décisions du Président (21 en 2016)
- 10 réunions de bureau (8 en 2016)
- 10 réunions de commissions (10 en 2016)
- 1 437 courriers reçus (1 541 en 2016) et 40 courriers émis (32 en 2016)

Les commissions permanentes

MENESTREAU EN VILLETTE

SENNELY

SENNELY

Bertrand DAUDIN

Pierre HENRY

Jean-Philippe MENAGÉR

Marie-Annick VATZ

Catherine RECULÉ

Laure BERRUÉ

Lucie LECOLLOEC

Marie-Laure LABBÉ

Muriel MARTIN

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

152 membres dont 93 const Recu en préfecture le 04/10/2018 communautaires

5L0~

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES PERMANENTES (misé

ID: 045-200005932-20180925-2018 6 94-DE Aménagement de Affaires Sociales et Enfance et affaires Environnement et Tourisme et culture Sports et loisirs Communication, NTIC l'espace, Développement Finances Logement scolaires Codre de Vie Economique Anne Gaborit Stéphane Chouin Pierre Henry Elysabeth Catoire COMMUNES Eric Lembo Gilles Billiot Hervé Nieuviarts Constance de Pélichy Titulaires Véronique FAUVE Odile KOPP Véronique FAUVE Nathalie FROUX Anne REAU Monique BILLOT Monique BILLOT Elysabeth CATOIRE ARDON ARDON Guy LASNIER Marylène URBANIAK Guy LASNIER Gaël VERRIER Marc VILLAR Jean-Claude DALLOT Elysabeth CATOIRE Anne REAU Michel GAUDÉ Nicole BERRUÉ Michel PILTÉ JOUY-LE-POTTER Patricia GAUTHIER Astrid MALAWKA Catherine COLAS Michel SOUILLART Pascal HERRERO Lorella CARPENTIER Gilles BILLIOT Nicole BERRUÉ Eric DELPIVAR Gilles BILLIOT Michel GAUDÉ JOUY-LE-POTTER Thierry ZION Thierry ZION Stéphanie AUGENDRE Constance de PÉLICHY Constance de PÉLICHY MENARD Nicole BOILEAU Stéphanie HARS Véronique DALLEAU Chloé BORYSKO Christophe BONNET LA FERTE ST AUBIN Stéphanie AUGENDRE Constance de PÉLICHY Marion CHERRIER LA FERTE ST AUBIN Géraldine VINCENT Stéphanie HARS MENARD Nicole BOILEAU Stéphane CHOUIN Dominique THENAULT Frédérique de Jean-François Stéphanie AUGENDRE LA FERTE ST AUBIN Véronique DALLEAU LIGNIERES Linda RAULT Isabelle FIDALGO Dominique THENAULT Jean-Noël MOINE KARCZEWSKI MENARD Sébastien Stéphane CHOUIN Linda RAULT Stéphanie HARS Véronique DALLEAU Vincent CALVO DIFRANCESCHO Nicole BOILEAU LA FERTE ST AUBIN Christophe BONNET Mme Maryvonne Pierre LUQUET Vincent CALVO PRUDHOMME Emmanuel THELLIEZ Daniel GAUGAIN LA FERTE ST AUBIN Christophe BONNET Dominique THENAULT Vincent CALVO Dominique Jean-Frédéric OUVRY Manuela CHARTIER Emmanuel FOURNIER DESSAGNES Jean-Frédéric OUVRY Jacques DROUET Thierry MONTALIEU Manuela CHARTIER LA FERTE ST AUBIN Olivier GRUGIER Claire MINIERE Claire MINIERE Dominique DRUPT Claire MINIÈRE Jérémy GLORIAN Anne GABORIT Diane NAUDIN LIGNY LE RIBAULT Olivier GRUGIER LIGNY LE RIBAULT Jean-Marie THEFFO Patricia SOULIER Anne GABORIT Eric FOUGERET Olivier GRUGIER Jean Marie THEFFO Marc VALLICCIONI Laurent DELORT Monique GUYOT Stéphanie CHARRON Stéphanie CHARRON Bernard GILBERT Stéphanie CHARRON Olivier CROUZET Jocelyne BACHMANN MARCILLY EN VILLETTE Hervé NIEUVIARTS Hervé NIEUVIARTS MARCILLY EN VILLETTE Bernard GILBERT Carole LANDRY Monique GUYOT Carole LANDRY Virginie MARTIN Monique GUYOT Michel POUGET MARCILLY EN VILLETTE Patrick PILON Sylvie POUPIN Olivier CROUZET Patrick PILON Michel POUGET Patrick PILON Franck MACHTELINCK Eric LEMBO Fabrice WEBER Marie-France PICHARD Olivier DAVID Eric LEMBO Bertrand DAUDIN MENESTREAU EN VILLETTE Jean-Marc CADET Danielle BISSON

Marie-Annick VATZ

Muriel MARTIN

Jean-Marc PERRUCHE

Fabrice WEBER

Jean-Jacques

BOUQUIN

Francis GARRIDO

Emmanuel PLASSON

Jean-Marc PERRUCHE

Laurent LAMBERT

Eric LEMBO

Pierre HENRY

Philippe de DREUZY

Fabrice WEBER

Martine ORLAND

Catherine RECULÉ

Le bureau Communautaire



Jean-Paul ROCHE Adjoint ARDON **Président**



Constance de PÉLICHY Maire La Ferté St Aubin 1ère vice-présidente aménagement de l'espace et développement éco.



Hervé NIEUVIARTS
Maire Marcilly en Villette

2nd vice-président
Environnement, Cadre de
Vie, et Finances



Eric LEMBO
Maire Ménestreau en Villette
3ème vice-président
Affaires sociales et logement



Envoyé en préfecture le 04/10/2018 Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

Gilles BILLIOT
Maire Jouy le Potier

4ème vice-président
Enfance et affaires scolaires



Anne GABORIT
Maire Ligny le Ribault
5ème vice-présidente
Tourisme et Culture



Elisabeth BLACHAIS CATOIRE
Maire d'Ardon
6ème vice-présidente
Communication et NTIC



Pierre HENRY
Maire de Sennely **7**ème vice-président
Finances



Stéphane CHOUIN Adjoint La Ferté St Aubin 8ème vice-président Sport et loisirs

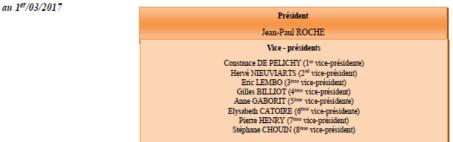
Personnel au service de la Communauté de C Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Recu en préfecture le 04/10/2018

Pour assurer le fonctionnement de la structure communautaire, une équipe pluridisciplinaire œuvre quotidiennement pdu Affiché le aboutir les projets communautaires

Outre les 23 agents employés directement par la Communauté de Communes, une trentaine d'agents sont mis à dispos (10):1045-2000005932-2018_6_94-DE ubin pour une partie de leur temps de travail (soit environ 7 ETP). Le lien entre les agents est assuré par la Direction Générale, commune aux deux collectivités.











Informatique (20 %)

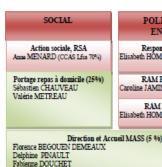
Michael BABEF



Marchés, assurances, subventions

Malou NORE (Adjointe) Marine LEREVEREND







Développement ECONOMIQUE	SPANC / SIG	NTIC	TOURISME
iane HORNAIN (80%)	Benoit DELOHEN	Rémi PINTO (mad LFSA 5%)	Marie Laure TOURNAYE (OTSI 85 %)



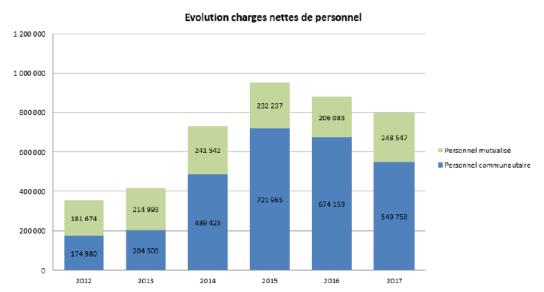
Gestion des Ressources Humaines

Envoyé en préfecture le 04/10/2018 Reçu en préfecture le 04/10/2018

ID: 045-200005932-20180925-2018 6 94-DE

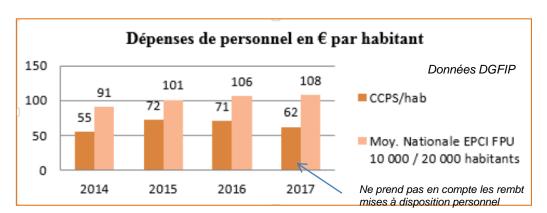
Au 31 décembre 2017, les effectifs au service de la Communauté de communes représentent temps plein (ETP), répartis entre le personnel mutualisé (7) et le personnel communautaire (2^{4D: 045-2000059} effectifs liée à la fermeture du complexe aquatique.

Sur les 23 agents communautaires, 14 sont titulaires et 9 contractuels. A noter qu'avec la fermeture du Cube, les effectifs du Cube sont restés réduits en 2017, avec des mises à disposition auprès d'autres collectivités.



NB charges nettes: * personnels communautaires: chapitre 012 hors c/6217 et 6218 (D) - rembt mises à disposition personnel communautaire (R) - chapitre 013 rembt indemnités journalières (R)

^{*} Personnels mutualisés (hors frais de structure) : chapitre 012 c/6217 et 6218 (D)



Les pourcentages de mise à disposition ont été régulièrement réévalués pour tenir compte des évolutions d'organisation. Les pourcentages de mutualisation appliqués en 2017 sont les suivants :

Services de la ville de LFSA mis à	Taux 2016	Taux 2017
disposition de la CCPS		
Secrétariat général	30 %	30 %
Service Finances	25 %	25%
Achats, Marchés Publics	25 %	25%
Service informatique	20 %	20%
Service des Affaires Scolaires	3 %	3 %
Direction des Sports	10 %	10 %
DSTU	10 %	7,5 %
Service RH	20 %	20 %
Service Entretien	2 %	2 %
Secrétariat MASS	5%	5 %
Portage repas à domicile	25 %	25 %
Service Prévention	10 %	10 %

Taux 2016	Taux 2017	
70,00 %	70,00 %	
5,00 %	5,00 %	
	70,00 %	

Service CCPS mis à disposition de la ville de LFSA	Taux 2016	Taux 2017	
Service Droit du sol	0,00 %	40,00 %	

Finances | Présentation du compte administratif 2017

Résultat de clôture 2017 budget principal

		investissement		3	Résultat de clôture 2017
Investissement	-213 478,53	0,00	-391 473,71	-202 349,16	-807 301,40
Fonctionnement	431 171,12	65 778,53	1 082 510,14	221 377,78	1 669 280,51
TOTAL	217 692,59	65 778,53	691 036,43	19 028,62	861 979,11

Dépenses	Fonctionnement:	

- Baisse des charges générales (-6,4%) et frais de personnel (-4,2%) soit une baisse cumulée de 90 k€ liée à la fermeture technique du complexe aquatique
- Augmentation des contributions au FPIC (+3,1 %) et SDIS (+12,9%)
- Réduction des subventions aux associations (-2,3%)
- Charges d'intérêts : 166 000 € (ICNE compris)

Recettes Fonctionnement:

- Pas de droits d'entrée du complexe aquatique (fermeture technique) mais des remboursements d'autres collectivités suite à mises à disposition de personnels (180 k€)
- Produit fiscalité directes et indirectes +552 k€ (effet suppression abattement TH pour harmonisation fiscale + effet cyclique à CVAE)
- Baisse des dotations et compensations fiscales pour -22 k€
- Produits exceptionnels : remboursement sinistre complexe aquatique pour 306 k€

Dépenses Investissement :

- Reprise déficit antérieur : 213 k€
- Remboursement dette en capital : 270 k€
- Réhabilitation complexe aquatique (AP): 491 k€
- Equipements informatiques Point Cyb 12 k€

Recettes Investissement:

- FCTVA 41 k€
- Subvention Département pour construction initiale complexe aquatique (3ème acompte valant solde) 198 k€
- Subvention Pays (50%) suite sinistre complexe aquatique : 12 k€

Envoyé en préfecture le 04/10/2018 Reçu en préfecture le 04/10/2018

Hors

remboursement assurance

Enseignement /formation

	•	925-2018_6_94-DE
le	Ressources brutes	5 597 074
17	Fiscalité reversée	2 620 572
	Ressources nettes	2 976 502
1,40	Utilisation des ressources	1 767 681
,40	Charges financières	166 281
0,51	Résultat 2017	1 042 539
9,11	Restes à réaliser 2016	365 393
	Excédent de fonctionnement	1 407 932
	net	
	Mides aux conficer n	white
	Aides au tourisme Aides aux services p Interventions économiques 4% (AAGV) 3% 2½6 pérations d'aménagement 2% nes en difficultés	Opérations non ventilables 15%
	Pérations d'aménagement	 Opérations non ventilables
Person	pérations d'aménagement 2% Aménagement des eaux	 Opérations non ventilables

Service incendie

Finances | Présentation du compte administratif 2017

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID : 045-200005932-20180925-2018 6 94-DE

Résultat de clôture 2017 budget annexe SPANC

	clôture de	Part affectée à l'investissemen t exercice 2017	l'exercice	Résultat de clôture 2017
Investissement	9 462,40 €	0,00€	793,40 €	10 255,80 €
Fonctionnement	31 309,18 €	0,00€	9 225,46 €	40 534,64 €
TOTAL	40 771,58 €	0,00€	10 018,86 €	50 790,44 €

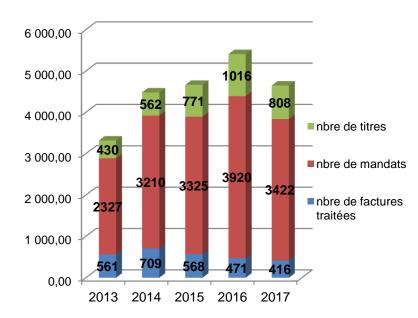
Résultat de clôture 2017 budget annexe Chavannerie II

		l'investissement		Résultat de clôture 2017
Investissement	11 440,40 €	0,00€	-334,64 €	11 105,76 €
Fonctionnement	1 198,78 €	0,00€	0€	1 198,78 €
TOTAL	12 639,18 €	0,00€	-334,64 €	12 304,54 €

Résultat de clôture 2017 budget annexe Prestation de service

	clôture de	l'investissement		Résultat de clôture 2017	
Fonctionnement	4 723,96 €	0.00€	6 940,44 €	11 664, 40 €	
TOTAL	4 723,96 €	0.00€	6 940,44 €	11 664,40 €	

Activité du service Finances



Une activité croissante du service malgré la fermeture technique du « Cube » sur l'exercice 2017 axée sur :

- Le suivi administratif et financier des marchés publics liés à la réhabilitation des locaux techniques du Cube
- Les études financières liées à la réouverture du Cube et participation aux différentes instances (comité de pilotage, groupes de travail...)

Développement économique

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Recu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID: 045-200005932-20180925-2018 6 94-DE

Les conséquences de l'évolution législative

A – La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)

La loi NOTRe a largement modifié l'organisation territoriale en confiant le développement économique aux régions et aux établissements publics de coopération intercommunale. Le Département n'a plus vocation à intervenir sur cette compétence. Par voie de conséquence, notre institution a délibéré pour intégrer les évolutions nécessaires dans nos statuts : disparition de l'intérêt communautaire, définition des zones d'activités qui intègrent du fait de la loi la compétence de la communauté de communes, précision concernant la politique commerciale qui reste de la compétence des communes.



Pour décliner sa compétence économique sur le Loiret, la région s'appuie sur le GIP **Loire&Orleans éco**, agence territoriale au service des entreprises. La Communauté de communes des Portes de Sologne, à l'instar des autres EPCI du département, adhère à compter du 1^{er} janvier 2017 au GIP.

B - Schéma d'accueil des entreprises

Afin de se préparer au développement de nouvelles zones d'activités avec le soutien de la Région, le Pays a réalisé un schéma d'accueil des entreprises sur l'intégralité de son territoire, dans le cadre de l'élaboration du SCoT. Les enjeux et les préconisations y sont déclinés par territoire.

C - Soutien au développement des activités

Commercialisation de deux parcelles zone de la Chavannerie II à La Ferté Saint-Aubin aux entreprises DEM Métrologie (développement de l'activité) et SCBL (transfert de l'activité).

Aide à l'immobilier d'entreprise accordée à l'entreprise Panibois de Marcilly-en-Villette dans le cadre du développement de son activité

Recensement des disponibilités foncières communautaires ou privées et ainsi que des locaux vacants. Diffusion de ces données aux partenaires et mise en relation avec les demandes d'implantation. Accueil des porteurs de projets et implantation de nouvelles entreprises. Visite des entreprises implantées sur le territoire afin de suivre la vie de l'entreprise, de détecter les projets de croissance endogènes, d'anticiper les éventuelles problématiques.

Animation du territoire : Forum des entreprises de Sologne







Organisation du 3^{ème} forum des entreprises avec 5 Communautés de Communes de Sologne les 8 et 9 avril à l'écoparc de Neung sur Beuvron. Cette troisième édition représente 20 000 visiteurs, 530 entreprises participantes, 400 stands d'exposition (19 de notre territoire) et plus de 1 000 offres d'emploi. L'entreprise Fertésienne de Patricia Corvol s'est vue décerner à cette occasion un trophée d'entreprise.

Animation du territoire : Premier forum de l'emploi de Portes de Sologne



CILS: Association de Proximité, le Centre des Initiatives Locales de Sologne a pour mission l'accueil, l'écoute, l'accompagnement et l'insertion de tout public, sans restriction d'âge, dans le domaine de l'emploi..



Ce premier forum a permis de réunir une quarantaine d'entreprises proposant des postes et plus de 700 demandeurs d'emploi.

Plus de 150 postes ont été consolidés quelques mois après le déroulement de cet évènement

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

ID: 045-200005932-20180925-2018 6 94-DE

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

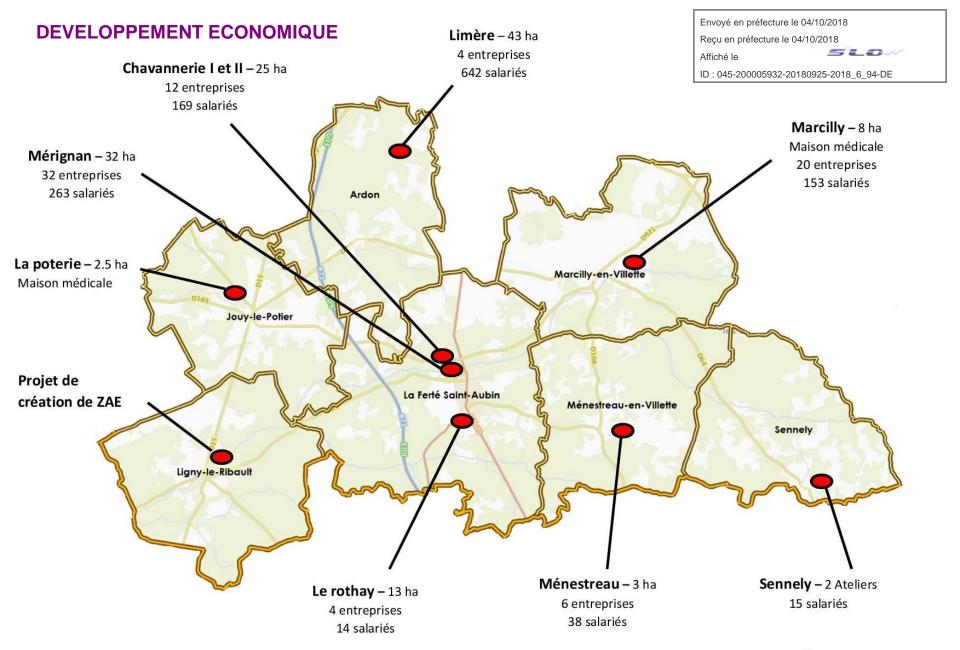


|

Evolution de l'activité économique:

Dans un contexte économique plutôt favorable, l'activité sur le territoire de la Communauté de Communes est relativement stable. L'année 2017 a vu un solde global de création de 19 entreprises, tous secteurs de métiers et toutes entreprises confondues, sur l'ensemble du territoire (pour un solde de 29 l'an passé et de 32 l'année précédente). Le tableau suivant détaille, selon les chiffres du greffe du tribunal, les créations et radiations par commune et par trimestre pour l'année 2017 :

		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	Solde global
	créations	5	4	4	3	16
Ardon	radiations	1	2	3	0	6
	Solde	4	2	1	3	10
	créations	0	0	0	0	0
La Ferté Saint-Aubin	radiations	0	1	1	2	4
	Solde	0	-1	-1	-2	-4
	créations	2	0	2	0	4
Jouy-le-Potier	radiations	0	1	1	0	2
	Solde	2	-1	1	0	2
	créations	1	1	1	0	3
Ligny-le-Ribault	radiations	1	0	1	0	2
	Solde	0	1	0	0	1
	créations	4	1	3	1	9
Marcilly-en-Villette	radiations	1	1	1	2	5
	Solde	3	0	2	-1	4
	créations	3	1	2	0	6
Ménestreau-en-Villette	radiations	1	0	1	1	3
	Solde	2	1	1	-1	3
	créations	2	1	1	1	5
Sennely	radiations	0	0	0	2	2
	Solde	2	1	1	-1	3
	SOLDE GENERAL	13	3	5	-2	19



Les ZAE du territoire en 2017



Surface totale: 43 ha soit 430 000 m²

Surface disponible: 22 ha site Hitachi (en cours de cession)

8 ha parcelle conseil départemental



Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs	
Ikéa	Mobilier	200	
Maquet	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique	357	
Hitachi	Site en cours de cession	0	
Cetiom - Auréa	Analyses de sols	85	
Total		642	

Source : CCI Centre Val de Loire

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

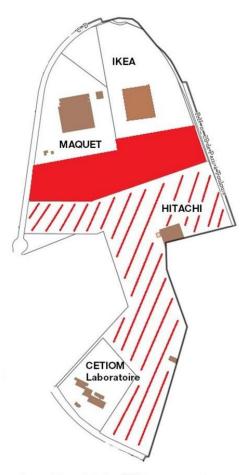
Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE



Zone d'Activités parc de Limère- Ardon





Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE

PORTES DE SOLOGNE

Zone d'Activités La Chavannerie - La Ferté Saint-Aubin

Surface totale : environ 22 ha soit 218 000 m² Surface en cours de cession : 1 ha soit 10 000 m² Surface disponible : environ 3.6 ha soit 36 000 m²

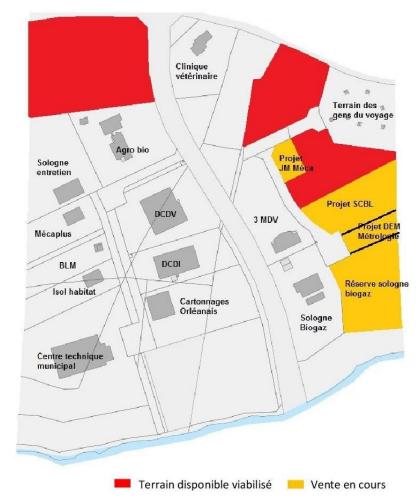


Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Agro Bio	Fabrication de préparations pharmaceutiques	43
Sologne entretien	Travaux de terrassement	22
Mécaplus	Mécanique de précision	2 16
BLM	Fabrication de béton prêt à l'emploi	
Isol habitat	Travaux d'isolation	12
Centre technique municipal	Services techniques de la commune	39
Cartonnages Orléanais	Fabrication de cartonnages	2
Sologne Biogaz	Production d'électricité par méthanisation	2
3 MDV		13
DCDI / DCDV	Mécanique industrielle	29
Clinique vétérinaire	Clinique vétérinaire	2
Total		182

Source : CCI Centre Val de Loire

Mise à jour : Mars 2018





Surface totale: environ 23 ha soit 232 100 m²

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE

PORTES DE SOLOGNE

Zone d'Activités de Mérignan Nord - La Ferté Saint-Aubin

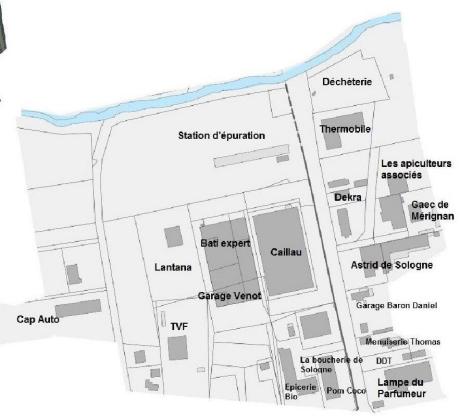


Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Thermobile France	Fourniture d'équipements industriels	7
Dekra	Contrôle technique automobile	2
Biscuiterie de Sologne	Produits à base de miel	3
Gaec de Mérignan	Production de miel	1
Les apiculteurs associés	Produits issus de l'apiculture	18
Astrid de Sologne	Miradors et rondins de bois	5
Baron Daniel	Réparation de véhicules légers	1
Menuiserie Thomas	Menuiserie	1
Lampe du parfumeur	Fabrication d'équipements du foyer	2
Pom' Coco	Vente de fruits et légumes	3
La boucherie de Sologne	Boucherie	18
Votre épicerie bio	Epicerie	2
Caillau	Stockage et conditionnement	29
Bati expert	Bâtiment	2
Garage Venot	Réparation de poids lourds	8
Lantana	Aménagements paysagers	8
TVF	Transport	20
3MDV	Travaux d'étanchéification	13
Cap auto	Casse automobile	4
Total		147

Source : CCI Centre Val de Loire

Mise à jour : Mars 2018





Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID : 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE

PORTES DE SOLOGNE

Zone d'Activités de Mérignan Sud - La Ferté Saint-Aubin

Surface totale : environ 12 ha soit 122 000 m^2

Extension possible: environ 20 ha

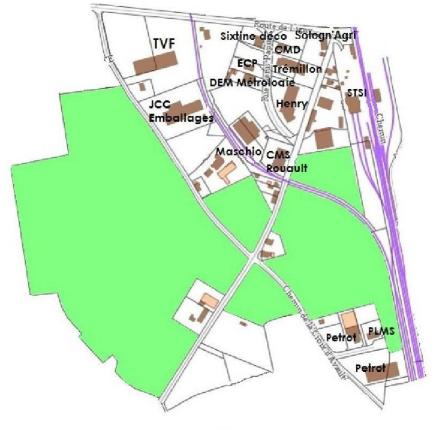
Soit 207 500 m²



Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
TVF	Transport	Na
JCC Emballages	Emballage carton	13
Maschio	Matériel agricole	28
CMS Rouault	Charriots élévateurs	4
Petrot	Charpente	9
PLMS	Bâtiment	2
Henry	Mécanique de précision	18
DEM Métrologie	Etalonnage d'instruments de mesure	12
ECP	Recherche	1
Sixtine déco	ine déco Cuisine et salle de bain	
Sologn'Agri	Entretien de propriétés	1
CMD	Electroménager	2
Garage Trémillon	Réparation de véhicules légers	10
STSI	Transport de matières spéciales	3
Total		116

Source : CCI Centre Val de Loire Mise à jour : Mars 2018



Possibilité d'extension



Surface totale : environ 13 ha Surface disponible : environ 2.5 ha Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE

PORTES DE SOLOGNE

Zone d'Activités du Rothay - La Ferté Saint-Aubin

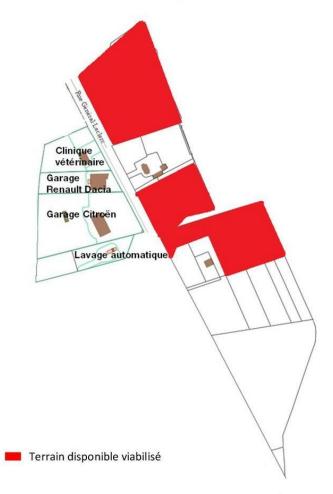


Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Clinique vétérinaire		1
Garage Renault		5
Garage Citroën		8
Lavage automatique		0
Total		14

Source : CCI Centre Val de Loire

Mise à jour : Mars 2018





Surface totale: 8.5 ha soit 84 600 m²

Possibilité d'extension: 3.5 ha soit 36 500 m²

Entreprises implantées :

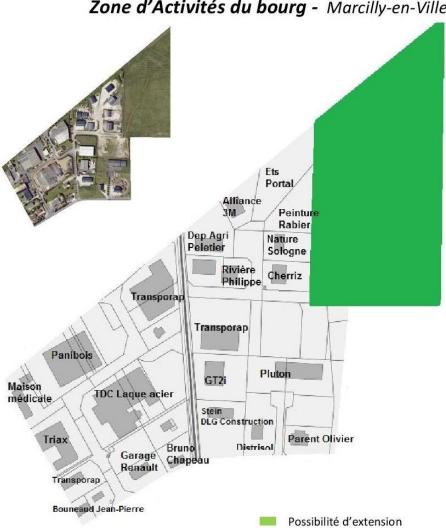
Entreprises	Activités	Effectifs
Parent Olivier	Paysagiste	2
Pluton	Matériel de stand	3
Cherriz	Vente par correspondance	1
Nature Sologne	paysagiste	5
Peinture Rabier	Peinture	2
Ets Portal	Matériaux de construction	1
Alliance 3 M	Mécanique de précision	4
Dep Agri Peletier	Mécanique engins agricoles	1
Rivière Philippe	Terrassement	2
Transporap	Déménagement garde meuble	36
GT2i	Génie thermique ingénierie informatique	4
STEN	Bâtiment	1
DLG Construction	Maçonnerie aménagement	1
Distrisol	Revêtement sols et murs	2
Panibois	Fabrication de moules de cuisson en bois	45
Triax	Métallerie serrurerie	19
TDC laque acier	Revêtement de métaux	19
Garage Renault	Garage	2
Chapeau Bruno	Electricité plomberie chauffage	2
Bounaud Jean-Pierre	Plomberie chauffage	1
Total		153

Source: CCI Centre Val de Loire

Mise à jour : Mars 2018

Envoyé en préfecture le 04/10/2018 Reçu en préfecture le 04/10/2018 Affiché le ID: 045-200005932-20180925-2018 6 94-DE PORTES DE SOLOGNE

Zone d'Activités du bourg - Marcilly-en-Villette





Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID: 045-200005932-20180925-2018 6 94-DE

PORTES DE SOLOGNE

Zone d'Activités entre les deux routes - Ménestreau-en-Villette

Surface totale : 3 ha soit 31 512 m² Surface disponible : 2 000 m²

Possibilité d'extension : 4.5 ha soit 44 154 m²



Entreprises implantées :

Entreprises	Activités	Effectifs
Auto Bello	Garage automobile	1
Bouteilly Denis	Menuiserie	1
FH Electronics	Analyses et essais sur moteurs à combustion	10
Petit SARL	maçonnerie	1
Mécanickel	Mécanique de précision	9
Paolini	Modelage	16
Total		38

R-D-no108-Marcilly Auto Bello Bouteilly Denis Petit Rue des Falourdes Paolini Mecanickel

Source : CCI Centre Val de Loire

Terrain disponible viabilisé Possibilité d'extension



Surface totale: 2.5 ha soit 25 000 m²

Surface en cours de cession :

Surface disponible :

Possibilité d'extension : 5 ha soit 50 000 m²



Mise à jour : Mars 2018

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

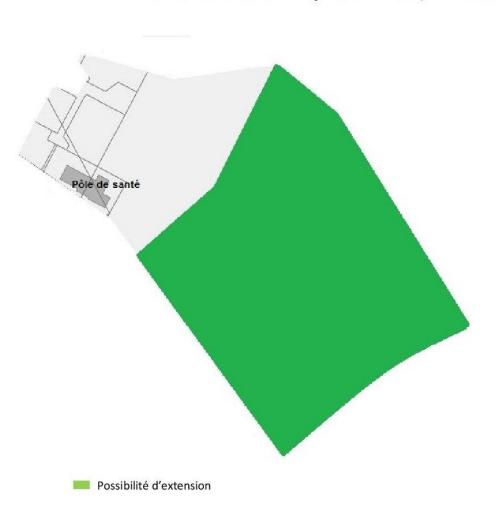
Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE

PORTES DE SOLOGNE

Zone d'Activités la poterie - Jouy-le-Potier





Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE

PORTES DE SOLOGNE

Ateliers relais - Sennely

Surface totale: 5 920 m²

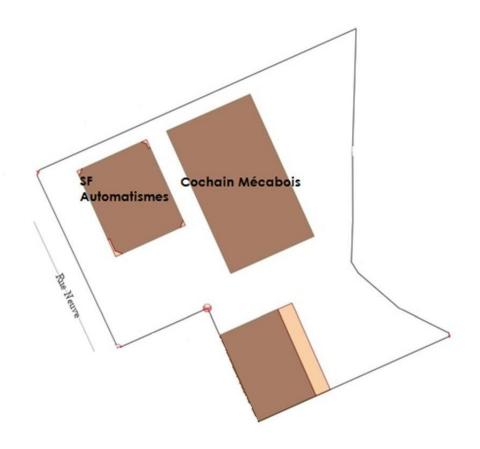


Entreprises implantées :

Source : CCI Centre Val de Loire

Entreprises	Activités	Effectifs
SF Automatismes	Métallerie et courant faible	4
Cochain mécabois	Ouvrages en bois	12
Total		16

Mise à jour : Mars 2018



Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE





Surface totale: environ 7 ha

Projet de création d'une zone d'activités - Ligny-le-Ribault



Mise à jour : Mars 2018

Aménagement de l'espace

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) :

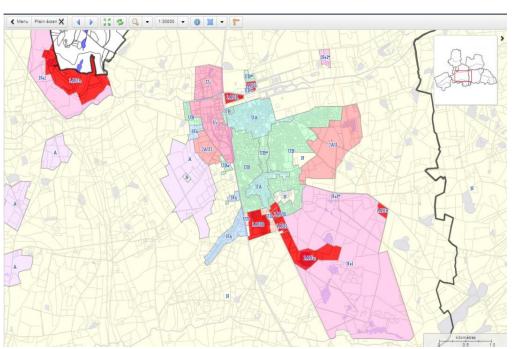
La Communauté de Communes a pris la compétence SIG en 2010 par le biais d'un jogiciel d'un prestataire privé. Le SIG permet de créer, d'organiser et de présenter des données ainsi que de produire des plans et des cartes. Il a été développé sur l'ensemble de la communauté de communes.

Courant 2017, la Communauté de Communes a étudié avec l'Agence Loiret Numérique les conditions d'utilisation du SIG développé par cette agence départementale, pour une mise en ouvre en 2018.

L'agent en charge de la mise en place de celui-ci est détaché à hauteur de 30 % de son temps de travail de Technicien du SPANC.

En parallèle des données de base, le SIG s'enrichit progressivement des demandes particulières des communes : poteaux incendie, parking à vélo, piste cyclable...

Vue du logiciel SIG (Système d'information géographique)



Aménagement de l'espace

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018 Affiché le

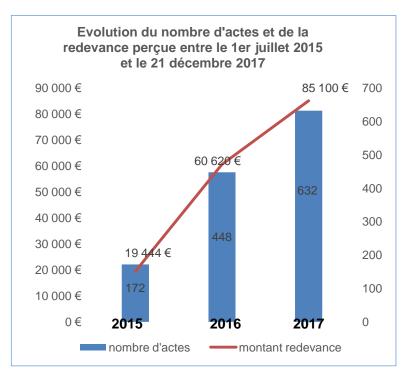
ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DROIT DU SOL (Urbanisme)

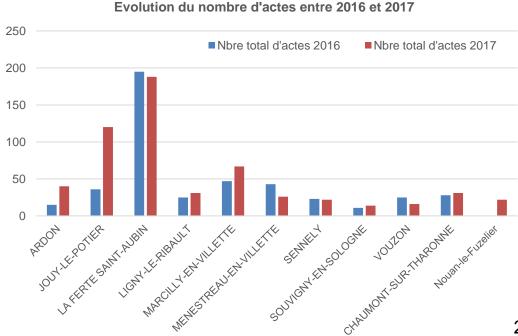
Le service instructeur gère depuis juillet 2015 les dossiers d'urbanisme pour le compte des 7 communes de la CCPS et de 4 communes de la CC Cœur de Sologne, dont Nouan-Fuzelier depuis le 1er janvier 2017.

En parallèle, la CCPS met à disposition des agents pour réaliser le renseignement, l'accueil et la pré-instruction des dossiers d'urbanisme dans les communes d'Ardon, Jouy-le-Potier, La Ferté Saint-Aubin et Ménestreau-en-Villette.

Les mairies restent le guichet unique et le Maire conserve tout son pouvoir et son autorité pour décider de la suite à donner aux demandes. La composition du service a évolué pour absorber ces missions de pré-instruction auprès des communes. Il compte 4 agents à temps plein.

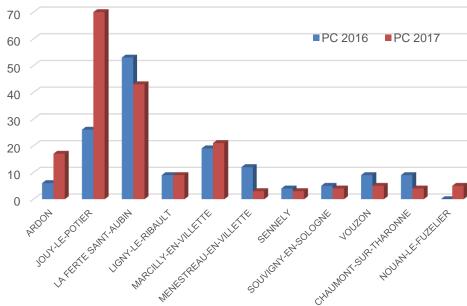


Le nombre d'actes a connu une hausse importante entre 2016 et 2017. Cette augmentation de l'activité est liée au développement urbain de certaines communes comme Jouy-le-Potier et dans une moindre mesure, Ardon et Marcilly-en-Villette.



L'activité pour l'année 2017 a été soutenue, avec près de 53 dossiers reçus chaque mois en moyenne, contre 37 en 2016. Les permis de construire représentent 32 % des actes instruits (35 % en 2016). Cette proportion confirme l'attractivité du territoire de la Communauté de Communes et le dynamisme des communes qui la compose.

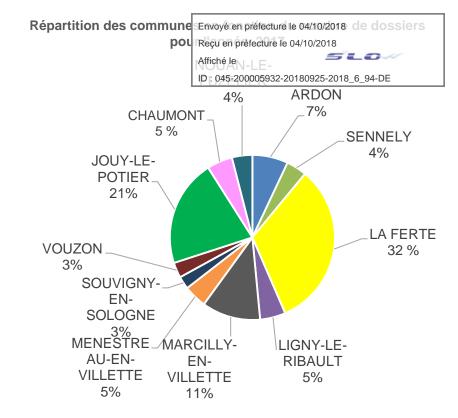




Les projets pour l'année 2018

√ La compétence en matière d'élaboration de PLU

Par délibération du 26 septembre 2017, le Conseil Communautaire a acté le transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme, à compter du 1^{er} janvier 2018. La CCPS s'est engagée à achever les procédures débutées par les communes d'Ardon et de Ménestreau-en-Villette.



✓ La compétence pour l'élaboration du SCOT

Le Conseil Communautaire a approuvé le 26 septembre 2017 l'abandon de la compétence « élaboration, gestion et suivi du Schéma de cohérence Territorial (SCoT) ». Le Pays Sologne Val Sud était jusqu'à présent en charge de l'élaboration de ce document d'urbanisme. La compétence a été transférée à la CCPS.

Les prochaines étapes du dossier consistent en la mise à jour du diagnostic et l'actualisation du PADD (Projet d'aménagement de développement durable) pour une approbation du document envisagée en décembre 2019.

√ La saisine par voie électronique

A compter du 7 novembre 2018, il est prévu que les demandeurs puissent saisir les communes par voie électronique pour le dépôt des dossiers d'urbanisme. Un pas vers la dématérialisation complète des dossiers en 2022.

Affaires sociales et logement

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Envoyé en préfecture le 04/10/2018 Reçu en préfecture le 04/10/2018 Affiché le ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE



LES PROBLEMES TECHNIQUES ET REPARATIONS

Peu de problèmes techniques avérés sur les emplacements. La plupart sont d'ordre électrique avec quelques disjonctions sur les bornes techniques dues à une mauvaise utilisation des prises de courant (fils rafistolés, enrouleurs traînants sur le sol humide, etc.).

RELATIONS AVEC LES FAMILLES

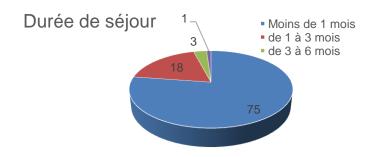
Quelques dérogations sur la durée du stationnement et sur les délais de paiement ont été accordées. Les conditions assorties aux dérogations ont été respectées. La tranche d'âge des enfants de 0 à 17 ans est la plus représentée de la population accueillie. Les plus de 65 ans sont toujours en minorité.

L'OCCUPATION

Le taux d'occupation annuel moyen sur 12 mois est de 42,8 %. Il était de 45,8 % en 2016. Le nombre de séjours semble remonter après une diminution constante depuis 2014 (107 en 2014 et 85 en 2016), et les séjours sont pour la plupart d'une durée inférieure à 1 mois (75 / 97).

Taux d'occupation:

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
62,8 %	35,2 %	35,6 %	37,9 %	30,6 %	29,3 %
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre



Durée de séjour pour les 107 familles :

Moins d'un mois : 75 (58 en 2016)

Entre un et trois mois: 18

Entre 3 et 6 mois (dérogation): 3

Composition des familles:

Hommes: 82

Femmes: 84

Enfants moins de 18 ans : 102

Répartition par tranches d'âges:

0 à 17 ans : 84 40 à 65 ans : 81

18 à 24 ans : 25 plus de 65 ans : 8

25 à 39 ans : 70

Total personnes accueillies : 268

Dont personnes seules et couples sans enfants à charge : 23 Dont personnes seules et couples avec enfants à charge : 76

Affaires sociales et logement

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Les tarifs appliqués sur l'aire d'accueil en 2017 ont

été les suivants :

Dépôt de garantie : 120 € par emplacement

Stationnement : 2,50 € par jour et pour 2 caravanes

Électricité : 0,1810 € par KWh

Eau: 4,38 € par m3



Bilan financier :		2016	2017
Dépenses CCPS facturation	on VAGO (art 611 serv TGV)	66 886,56 €	66 986,64€
Recettes enregistrées	 Encaissement de la régie : CAF (allocation temporaire d'occupation) : Total recettes : 	13 731,36 € 27 912,27 € 41 643,63 €	9 957,39 € 31 329,96 € 41 287,35 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL 2017:

Aide à domicile : $15\,000\,$ €Soins à domicile : $3\,500\,$ €Mission locale : $7\,000\,$ €CLIC (Relais Entourage) : $3\,500\,$ €CILS : $42\,000\,$ €

71 000 €

31

Affaires sociales et logement INSTRUCTIONS ET SUIVIS RSA

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

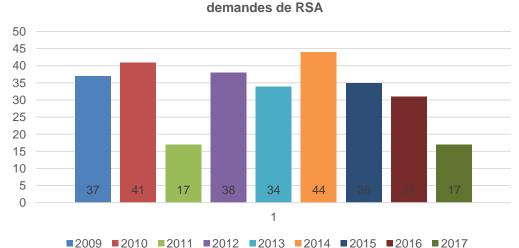
ID : 045-200005932-20180925-2018 6 94-DE

Demandes de RSA (depuis le 1^{er} janvier 2016, le Conseil Départemental ne subventionne plus les instructions de demandes de RSA)

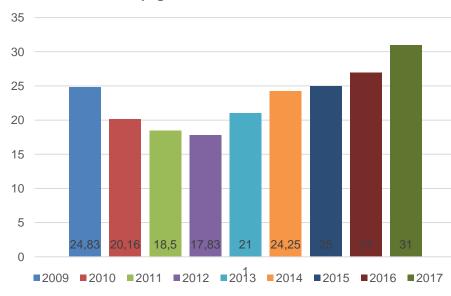
En 2017, 17 demandes ont été instruites (31 en 2016), concernant des foyers habitant:

- La Ferté St-Aubin: 13Marcilly-en-Villette: 2
- Ligny-le-Ribault: 1
- Sennely: 1
- Marcilly-en-Villette: 0
- Jouy-le-Potier: 0

Les demandes peuvent depuis courant 2017, se déposer en ligne sans passer par un service instructeur.



Accompagnement des bénéficiaires du RSA



Accompagnement des bénéficiaires du RSA (convention de référencement social avec le Conseil Départemental)

- 45 personnes ont été accompagnées durant l'année.
- 35 sont encore présentes au 31/12/2017
- 7 orientations en cours d'année
- 10 personnes sont sorties du dispositif RSA :5 pour déménagement, 3 pour raison d'accès à l'emploi et 2 pour raison d'ouverture d'autres droits.

L'accompagnement de ces 45 personnes représente 372 moismesure soit

31 mesures sur l'année.

Affaires sociales et logement PORTAGE DES REPAS

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID : 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE

Ce service, mis en place en 2011, bénéficie à l'ensemble des communes de la Communauté de Communes. Le portage des repas est assuré par la Société ANSAMBLE depuis le 1^{er} janvier 2015.



Le prix du repas payé par la CCPS à la société ANSAMBLE est de : 6,84€ (6,79 € en 2016) et + 0,27 € par potage (idem 2016). Le prix du repas facturé aux usagers s'élève à : 6,35 euros (6,30 € en 2016). Il n'y a pas de surfacturation pour le potage.

Le nombre de repas facturés et le nombre de bénéficiaires sont en légère baisse par rapport à 2016 (17 303 repas, 12 309 potages pour 93 bénéficiaires) :

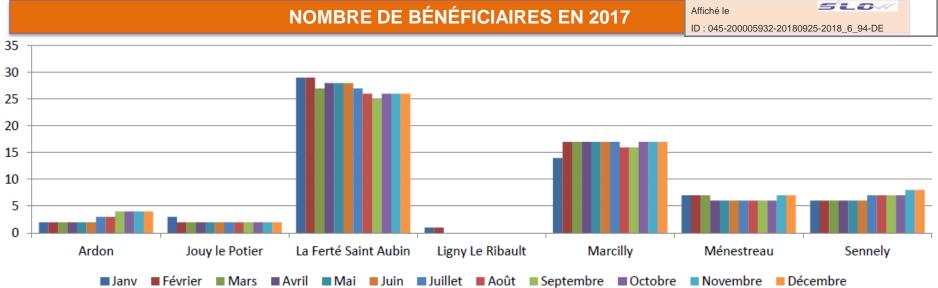
14 783 repas soit **14,6 %** de baisse **10 014 potages** soit **18,6 %** de baisse

85 bénéficiaires au cours de l'année 2017 (-7) **64 bénéficiaires présents** au 31 décembre.

	NOMBRE DE REPAS FACTURÉS EN 2017 PAR MOIS ET PAR COMMUNE													
	Janvier	Févnier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total	Évolution N/N-1
Ardon	39	28	35	19	19	21	20	35	51	33	34	33	367	-39,14%
Jouy Le Potier	30	36	49	38	40	39	33	37	56	57	55	58	528	
La Ferté Saint Aubin	463	569	721	553	618	578	552	570	542	518	531	556	6771	-30,27%
Ligny-Le-Ribault	20	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26	-92,24%
Marcilly en Villette	198	265	369	324	347	343	346	344	323	352	350	355	3916	0,26%
Menestreau en	64	82	134	112	117	112	115	115	112	116	135	122	1336	-4,71%
Sennely	127	148	200	158	164	158	192	171	144	123	129	125	1839	36,63%
Total par mois	941	1128	1514	1204	1305	1251	1258	1272	1228	1199	1234	1249	14783	-14,56%

PORTAGE DES REPAS

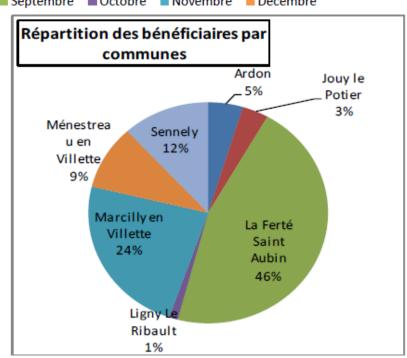




Près de 80% des bénéficiaires prennent au minimum 5 repas, et prennent également le potage. Les dépenses pour les repas et potages s'élèvent à 11 526 € en 2017.

Soit une dépense similaire à celle de 2016, 11 802€.

La gestion administrative (enregistrement, transmission et suivi des commandes), la facturation et les échanges avec les prestataires sont assurés par la communauté de communes, à travers la Cellule Portage de repas basée à La Ferté Saint-Aubin, dans les locaux de la Maison de l'Animation Sociale et de la Solidarité.



Affaires sociales et logement **PETITE ENFANCE 2017**

HALTE GARDERIE « PETITS FAONS » à MARCILLY-EN-VILLETTE

Accueil le mercredi matin de 8H30 à 11H30 Capacité maximale d'accueil : 14 enfants Accueil des enfants de plus de 3 ans possible dans certaines conditions Fermeture pendant les vacances solaires

Subvention de la CCPS: 2144€

380 heures enfants accueillis pour 33 jours ouverture sur l'année 2017



Accueil de l'enfant en structure collective

50 Familles et 58 Enfants accueillis sur l'année 2017





Accueil de 8H30 à 17H Maximum 16 enfants le matin et 12 enfants l'après-midi Fermeture le mercredi et 7 semaines/an

Subvention de la CCPS: 38000 €

L'accueil de la petite enf

Accueil de l'enfant au domicile de l'Assistant Maternel



111 **Assistants** Maternels

RAM Itinérant au 31/12/2017

51 Assistants Maternels

Nombre d'enfants accueillis 164 à la journée 17 en Périscolaire

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Recu en préfecture le 04/10/2018

ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE

KAM FIXE au 31/12/2017

60 Assistants Maternels

Nombre d'enfants accueillis 165 à la journée 18 en Périscolaire

364

Enfants accueillis au domicile A.M. le 31/12/2017



ASSISTANTS MATERNELS au 31/12/17

A noter : Chiffres en constante évolution, ne sont valables qu'à date du relevé.

Commune	AM agréés AM en activ			n activité
La Ferté St Aubin	71	N-1=70	60	N-1=67
Ardon	1	N-1=3	1	N-1=1
Jouy le Potier	18		14	
Ligny Le Ribault	7	N-1=7	5	N-1=6
Marcilly en Villette	18	N-1=22	16	N-1=18
Ménestreau en Villette	9	N-1=10	7	N-1=9
Sennely	10	N-1=9	8	N-1=8
TOTAL	134	N-1=121	111	N-1=109



Actions Individuelles année 2017

RAM FIXE

475 Contacts tel, mail, reçus 171 Rendez-vous

Informer, renseigner, orienter les Familles.

Informer, renseigner, soutenir et accompagner les Assistants Maternels dans leur profession.

RAM ITINERANT				
458	Contacts tel, mail, reçus			
50	Rendez-vous			



ACTIONS COLLECTIVES MUTUALISEES

7.012011	
Auprès des	Soirées à thème - Partenariat avec le REAAP: - CNV :Vers une relation éducative apaisée Faire vivre le livre avec les enfants Ateliers découverte « communication gestuelle »
Familles et des AM	destinés parents. Fête de Noël Noël en chansons avec intervenant musical sur chaque commune.
	Journée petite enfance : « journée patouille »
	Réunions d'information sur chaque
	commune
	Groupes de paroles, échanges de
	pratiques avec Madame ALLORANT
Auprès	psychologue
des AM	Feuillet d'information pour les AM
des Am	(6/an environ) Soirées de création et fabrication Noël - Conte kamishibai
	Fête du Jeu - partenariat avec la
et	Ludothèque .
avec les	<u>Ateliers divers</u> : motricité, découverte
enfants	sensorielle, éveil musical, découverte de
	l'album jeunesse (partenariat bibliothèque),
	la vie du jardin (partenariat AJV)
	Spectacle de Noël
	Jeux extérieurs et promenades

Indicateurs au 31/12/2017 A noter : Chiffres en constante evolution, ne sont valables qu'à date du relevé. Reçu en préfecture le 04/10/2018						du relevé.
COMMUNE	Capacité d'accueil chez AM en activité		Affiché le d'enfants re 1D : 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE			
	Journée	PS	Journée	PS	Journée	PS
La Ferté St-Aubin	188	18	165	18	23	O
	N-1=202	N-1=22	N-1=185	N-1=20	N-1=:17	N-1 =2
Ardon	4	O	3	0	O	0
	N-1=3	N-1=0	N-1=2	N-1=0	N-1=1	N-1=0
Jouy le Potier	46	8	44	8	2	0
Ligny Le Ribault	17	1	15	1	2	O
	N-1=17	N-1=0	N-1=19	N-1=0	N-1=0	N-1=0
Marcilly en Villette	58	4	58	4	O	0
	N-1=53	N-1=8	N-1=52	N-1=8	N-1=1	N-1=0
Ménestreau en	19	2	18	2	1	O
Villette	N-1=17	N-1=2	N-1=16	N-1=4	N-1=1	N-1=0
Sennely	29	2	26	2	3	O
	N-1=25	N-1=2	N-1=23	N-1=2	N-1=2	N-1=0
TOTAL 31/12/2017	361	35	329	35	31	0
TOTAL 31/12/2016	334	32	295	27	39	4



Accueillir, réunir, rassembler, générer du lien social et créer des espaces de vie où chacun se respecte, adultes et enfants.





ACTIONS COLLECTIVES 2017				
RAM FIXE	RAM ITINERANT			
99 ACCUEIL-JEUX & SORTIES	97 ACCUEIL-JEUX & SORTIES			
730 présences Assistants Maternels	348 présences Assistants Maternels			
1301 présences enfants	1103 présences enfants			

Enfance et affaires scolaires

TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis la rentrée de septembre 2017, <u>472 cartes</u> de transport scolaire ont été délivrées, soit **246** cartes pour les lycéens et **226** cartes pour les collégiens (*contre 441 pour l'année 2016/2017*).

Les lycéens se rendent soit au Lycée Voltaire soit au Lycée des Métiers et des Services Paul Gauguin. Des élèves empruntent le circuit des lycéens pour se rendre à la SEGPA du Collège Montesquieu (pas de section SEGPA au Collège du Pré des Rois).

Les collégiens domiciliés sur le territoire de la CCPS se rendent au Collège du Pré des Rois qui est le collège de secteur au regard de la carte scolaire (excepté pour les élèves de Jouy le Potier et de Sennely)





Répartition par commune :

Cartes lycéens

La Ferté Saint-Aubin : **141** Marcilly en Villette : **37**

Ménestreau en Villette : 27 Ligny le Ribault : 18

Ardon: 9 Sennely: 11 Cartes collégiens

La Ferté Saint-Aubin : 1
Marcilly en Villette : 87
Ménestreau en Villette : 58

Ligny le Ribault : 51

Ardon: 29

Dérogations Education Nationale :

Jouy le Potier

Fiches de signalement

Depuis la rentrée du 4 septembre 2017, 8 fiches de signalement concernant 10 élèves ont été adressées par le transporteur via la Société ODULYS.

Intégration de la Commune de Jouy le Potier

Au 1er janvier 2017, la commune de Jouy le Potier a intégré la Communauté de communes des Portes de Sologne. Les collégiens de Jouy le Potier (52 élèves) sont scolarisés au Collège Jacques de Tristan à Cléry Saint-André, qui est le collège de secteur selon la carte scolaire en vigueur.

Depuis la rentrée du 4 septembre, **50** cartes ont été délivrées aux collégiens de Jouy le Potier qui se rendent au Collège Jacques de Tristan dont **2** pour 2 élèves de Ligny (dans la cadre d'une dérogation de l'Education Nationale).

Incidents transport:

- •Suite à un jet de projectile sur un car Mardi 12 septembre 2017au passage de la ligne régulière n°5
- Echanges avec la Région sur le comportement d'une conductrice de car Circuit Collège Ardon/La Ferté Saint-Aubin

ACTIONS EN FAVEUR DU SECONDAIRE

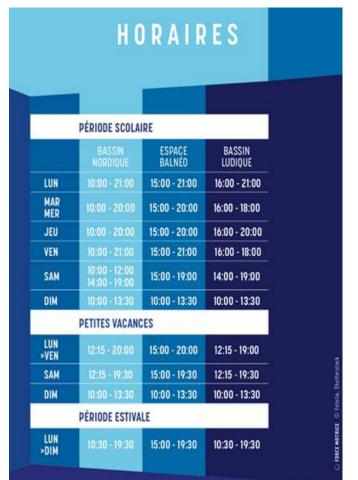
Collège de La Ferté Saint-Aubin :

- Recrutement de surveillants
- Subventions pour le fonctionnement du collège : 15 000 €

Sports et loisirs COMPLEXE AQUATIQUE

LE TEMPS DE L'ÉTUDE ET DE LA PRÉPARATION

Après la crue record du Cosson en mai 2016 qui a occasionné d'importants dégâts au Complexe, le choix a été fait de surélever et d'étendre le bâtiment technique pour pérenniser l'équipement. Une partie du personnel sous contrat quitte la Collectivité. Le personnel titulaire est mis à disposition au profit d'autres structures (privées, publiques). Après une longue période de préparation, les travaux débutent en juillet.





LA CONVERGEANCE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

En octobre les horaires sont revus pour prendre en compte les attentes des différents publics (CCPS et hors CCPS) : **simplification** et récurrence des horaires, **horaires tardifs**, **horaires continus** pour le bassin nordique.

LA STRATÉGIE D'UNE RECONQUÊTE

Nouveau nom proposé par **Force Motrice**: **Le CUBE**, l'agence de communication qui accompagne le projet : nouvelle identité, nouveau visuel pour une nouvelle attractivité. Voir page 47.



LE PERSONNEL

L'ouverture du Cube ayant été repoussée à 2018 au regard de l'avancée des travaux, les 5 agents titulaires avant la fermeture ont été mis à disposition d'autres structures. Le reste de l'équipe (8 agents) n'a pas été recruté en 2017. Toutefois, pour assurer la préparation de l'ouverture et pérenniser la nouvelle organisation, un responsable a été recruté en la personne de Jean-Christophe HAMEL, sur le grade de Conseiller des APS (Cat A).

L'ENTRETIEN CONFIE A UN PRESTATAIRE EXTERIEUR

L'entretien (hygiène) du Cube est confié, après mise en concurrence, à la société LIMPA, pour améliorer la qualité et trouver un équilibre entre personnel intercommunal et prestation externe.

Envoyé en préfecture le 04/10/2018 Reçu en préfecture le 04/10/2018 Affiché le ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE AQUAMOOV', AQUAFIT' BIKE & FIT'BIKE ACTIVITÉS NATATION CIRCUIT FIT

-2 <u>k</u>	AQUAMOOV	, AQUAFIT'			FIT'BIKE				NATATIO			Wall	CIRCUIT	FIT
LUN	AQUAGYM	12:15 - 13:00		LUN	BIKE	18:00 - 18:30 18:45 - 19:15 19:30 - 20:00			ÉCOLE DE NATATION 6/11 ons 3 chrispoux - 3 sixeoux	14:00 - 14:45	BASSIN	LUN > SAM	16:15 - 17:45	BASSIN BALNÉD
MAR	AQUAMODV	12:15 - 13:00 19:15 - 19:45		-		20:15 - 20:45		MER	COLLECTIFS ADULTES	12:30 - 13:30	NORDIQUE & LUDIQUE (selon raveau)	DIM	10:00 -11:30	DHLNEU
MER	AQUAGYM	11:15 - 12:00		MAR	FIT'BIKE	18:00 - 18:45		, mun	VOLECUITA ADOLUCA	12.30 - 13.30		LUN	12:15 - 13:00 11:45 - 13:30	BASSIN
3277	AQUAFIT'	18:00 - 18:45	BASSIN LUDIQUE	MER	BIKE	19:15 - 19:45	BASSIN LUDIQUE		AQUA CONFIANCE	10:00 - 11:00	BASSIN LUDIQUE	JEU	18:00 - 19:45	NORDIQU
JEU	AQUAGYM	12:15 - 13:00	7-02-11-039-W			18:15 - 18:45	V4		AQUA NATAL Ferrence encourses	SEPT 2018	BASSIN	AP.		GRATUI
VEN	AQUAGYM AQUAMOOV	18:00 - 18:45 19:00 - 19:30		JEU	SIKE	19:00 - 19:30		SAM	BÉBÉS NAGEURS 6 mois/2-ons	10:00 - 11:15	BALNÉO	90	FREE TR	AINING
SAM	AQUAFIT'	11:45 - 12:30		VEN	FIT'BIKE	12:15 - 13:00 20:00 - 20:45			JARDIN D'ENFANTS 3/5 ons	10:00 - 11:15	BASSIN LUDIQUE	LUN > DIM	Entroinement do jour sur demande	BASSIN NORDIQU
Uniquement p	endant la période scolare	e. À partir de 16 ans		Uniquement p	oendant la pénade scola	re. À partir de l'é ans		Unquen	ient pendant la période scolaire	Sur Miservation			n accès libre toute l'ar	née .
		phone and a	in time	Supposition of the supposition o		and the second		U.N.C.	The property of the control of the c	- SY (DBITTOO)			T	
							9	4				3		Z
No.					Mile.	1		2	PLA	NNIN	G DE	SAR	TIVE	ES

UNE GRILLE TARIFAIRE SIMPLIFIÉE

Pour offrir une meilleure lisibilité des tarifs, ceux, peu utilisés sont supprimés. L'uniformité de l'écart entre les tarifs résidents et extérieurs est proposée pour une plus grande cohérence. La famille prend une place prépondérante grâce à la mise en place du PASS Famille. Il n'est pas question de manquer l'opportunité de notre ouverture concomitante à la fermeture d'autres établissements. Le Conseil Communautaire adopte les nouveaux tarifs en décembre.

LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

Les activités « incontournables » sont reconduites, comme le Bike et l'Aquagym. De nouvelles sont programmées au bénéfice de l'enseignement de la natation et des jeunes.

ENVIRONNEMENT: protection et mis

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

En 2017, les contrôles de conception et de bonne exécution ont continué à être réalisés sur la CCPS ainsi que sur l'ancien périmètre de la Communauté de Communes du Val d'Ardoux (maintenant Terres du Val de Loire avec trois autres Communauté de Communes.

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2016, les contrôles de bon fonctionnement ont repris sur la Communauté de Communes des Portes de Sologne comme le prévoit la réglementation.

Le SPANC de La Communauté de Communes des Portes de Sologne a aussi continué son service de vidange avec l'entreprise EAL.

Un effort particulier a été fait dans le domaine de la communication, point fondamental qu'il ne faut surtout pas négliger, car il est à la base du bon fonctionnement du service.

Contrôle des installations neuves

	20	17	201	6
Commune	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution
Ardon	3	1	1	2
Jouy le Potier	4	1	-	-
La Ferté Saint Aubin	3	4	5	2
Ligny le Ribault	3	3	1	0
Marcilly en Villette	13	7	6	5
Menestreau en Villette	2	1	2	3
Sennely	Sennely 0		2	1
Total	28	17	17	13

Communauté de Communes des Portes de Sologne

Une forte augmentation concernant les installations neuves : nous sommes passés de 30 contrôles en 2016 à 45 contrôles en 2017.

	20	17	2016		
Commune	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution	Contrôle de bonne conception	Contrôle de bonne exécution	
Cléry Saint André	1	1	1	0	
Dry	2	1	1	0	
Mareau Aux Prés	2	0	2	2	
Mézières Lez Cléry	7	8	10	9	
Total	12	10	14	11	

Communauté de Communes du Val d'Ardoux

La convention a été signée courant 2009 avec la Communauté de Communes du Val d'Ardoux. Celle-ci ne disposant pas de technicien pour réaliser les contrôles de conception et de bonne exécution des travaux liés aux installations d'assainissement non collectif neuves. Le technicien de la Communauté de Communes des Portes de Sologne se charge donc de ces contrôles.

SPANC

Contrôles de bon fonctionnement des installations des installations

341 visites en contrôles de bon fonctionnement ont été réalisées sur l'année 2017, principaleme ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE Communes des Portes de Sologne (245) et sur Val d'Ardoux (96). En effet, les visites se font selon une penodicité de 6 ans ; un partenariat a été passé entre nos deux Communauté de Communes afin de réaliser ces visites.

De plus, depuis le 1er juillet 2011, le vendeur d'un logement équipé d'une installation d'ANC doit fournir, dans le dossier de diagnostic immobilier joint à tout acte (ou promesse) de vente, un document daté de moins de 3 ans délivré par le SPANC informant l'acquéreur de l'état de l'installation. Les travaux de réhabilitation doivent être effectués dans un délai maximal d'un an après la signature de l'acte de vente.

Bilan des contrôl	les réalisés sur	l'année 2017 :
-------------------	------------------	----------------

Nombre d'installations contrôlées en visite de bon fonctionnement	Nombre d'avis Favorables	Nombre d'avis Favorables avec réserves	Nombre d'avis défavora bles sans travaux	Nombre d'avis défavora bles avec travaux
341	41	55	229	16

Sur 341 installations contrôlées en bon fonctionnement en 2017:

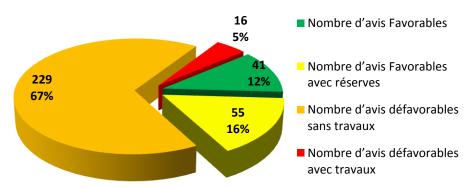
Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Recu en préfecture le 04/10/2018

- •12% des installations sont conformes à la réglementation ;
- •16% des installations ont un avis favorable sous réserves de quelques petites modifications;
- •67% des installations sont défavorables sans obligation de travaux pour le propriétaire actuel mais sous 1 an en cas de vente:
- 5% des installations sont défavorables avec obligation de travaux sous 4 ans pour le propriétaire actuel ou sous 1 an en cas de vente.

Bilan des visites de bon fonctionnement en 2017

Nombre d'installations contrôlées sur 2017	Nombre d'installations contrôlées en bon fonctionnement	Nombre d'installations contrôlées en neuf (conception et bonne exécution)
408	341	67



SPANC

<u>Taux de conformité</u>: Suite au nouvel arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du finite de la qualité des services public d'eau potable et d'assainissement, le le le conformes d'installations déclarées conformes suite aux contrôles prévus à l'article 3 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif à l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif auquel est ajouté le nombre d'installations ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement suite aux contrôles prévus à l'article 4 du même arrêté et, d'autre part, le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Depuis la création du service en date du 1er juin 2007, il a été contrôlé 1495 installations.

TF =
$$((621+810) / 1495)) \times 100 = 95,7\%$$

Le taux de conformité depuis la création du SPANC est de 96%.

<u>Tarifs</u>: Par délibération n°2017-07-138 du 20 décembre 2017, le Conseil Communautaire a décidé de fixer les tarifs suivants :

REDEVANCES	MONTANT		CARACTERISTIQUES
Redevance pour le contrôle périodique de bon fonctionnement ainsi que le contrôle lié à la vente	130 € / installation Payable 1 fois le service rendu	•	Concerne les installations qui ont subies le contrôle diagnostic initial Applicable tous les huit ans.
Redevance pour le contrôle périodique de bon fonctionnement à partir de la 3ème visite avec le même propriétaire	91 € par installation à partir de la 3ème	•	À partir de la 3ème installation pour un même propriétaire.
Redevance pour le contrôle de bonne conception et de bonne exécution des travaux d'une installation neuve ou à réhabiliter	180 € / contrôle Applicable à chaque dossier de permis de construire ou de réhabilitation	•	Concerne les installations neuves et réhabilitées. Payable en deux fois : 50% du montant lors du contrôle de bonne conception ; 50% du montant lors du contrôle de bonne exécution.
En cas d'absence de l'usager, dédommagement forfaitaire de déplacement	20 € / installation	•	En cas d'absence de l'usager ou de son représentant alors qu'un avis de passage a été envoyé au propriétaire de l'installation, un dédommagement forfaitaire de déplacement de 20 € sera envoyé au propriétaire de l'installation.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

DECHETS MENAGERS

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID: 045-200005932-20180925-2018 6 94-DE

Cette compétence est dévolue aux deux syndicats, le Smictom de Sologne et le Smirtom de Beaugency qui ont pour mission d'assurer :

- ✓ La collecte des ordures ménagères et assimilés, y compris la collecte sélective,
- ✓ Le traitement, la valorisation et le transport des déchets ménagers,
- ✓ L'exploitation, la construction des déchèteries et des plates-formes de regroupement de déchets verts.





Le SMICTOM de Sologne comprend 24 communes regroupées en 5 Communautés de Communes. Il collecte les déchets de Marcilly-en-Villette, Ménestreau-en-Villette, Sennely et La Ferté Saint-Aubin.

Toutes collectes confondues ce sont 24 858,34 tonnes de déchets collectés sur le syndicat soit 607 Kg par habitant en 2017 contre 637 kg en 2016 soit une diminution de 30 kg.

Suite à la loi NOTRe et aux rapprochements des Communautés de Communes, la CCTVL (communauté de Communes des Terres du Val de Loire) a souhaité procéder à la dissolution du S.M.I.R.T.O.M. de Beaugency au 30 juin 2017 mais s'est engagée à assurer la poursuite de la prestation de collecte et de traitement des ordures ménagères pour les Communes d'Ardon, Jouy-le-Potier et Ligny-le-Ribault.

Toutes collectes confondues ce sont 31 314 tonnes de déchets collectés sur le syndicat soit 644 Kg par habitant en 2017 contre 640 kg en 2016 soit une augmentation de 4 kg.

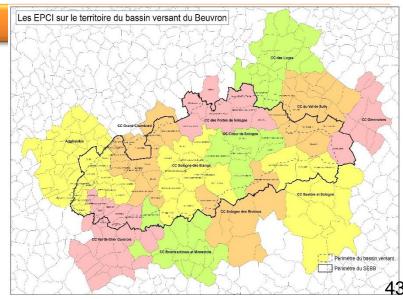
GESTION DES COURS D'EAU

Cette compétence est exercée par le syndicat du Cosson et le syndicat mixte de l'Ardoux qui ont pour mission d'entretenir les rivières et leurs affluents traversant le territoire communautaire.

En 2017, la Communauté de communes a versé 6 531 € au Syndicat mixte de l'Ardoux et 2 282 € au Syndicat mixte du bassin du Loiret.

En raison de la dissolution du Syndicat du Cosson au 1^{er} janvier 2018, aucun versement n'a été effectué au Syndicat du Cosson afin de solder leur trésorerie.

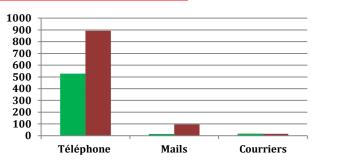
En 2017, de nombreux échanges ont eu lieu avec le Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron et les différentes Communautés de Communes afin de fusionner tous les syndicats de rivières en une seule entité gérée et administrée par le SEBB au 1^{er} janvier 2018.



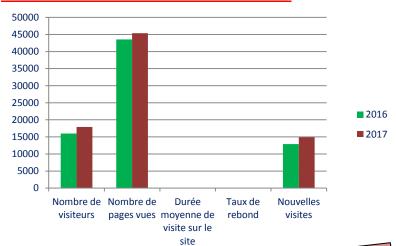
TOURISME

Office de Tourisme des Portes de Sologne

Fréquentation contacts indirects



Les tendances des visites virtuelles du site



Bureau Touristique de Ligny-le-Ribault : La Communauté de Communes rémunère les agents saisonniers recrutés pour assurer le fonctionnement estival du Bureau Touristique.

Répartition de la clientèle au guichet



Envoyé en préfecture le 04/10/2018 Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

520~

ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE

■ français

etrangers

Fréquentation	2016	2017
Visiteurs locaux :	1867	2120
Visiteurs Français :	983	825
Visiteurs Etrangers :	220	246
Total :	3070	3191

Constat de l'année 2017

2016

■2017

Les clientèles françaises et étrangères auront été de retour pour le plus grand plaisir de nos Conseillères en Séjour. Nous pouvons noter une grande participation au niveau local. Les gens s'informent de ce qui se passe autour de chez eux et ce sont les visiteurs anglais et allemands qui auront été le plus séduits par notre territoire en poussant la porte de l'Office de Tourisme. Mais encore une fois, c'est le nombre de connexions sur le site internet par le biais des mobiles, tablettes et ordinateurs qui ne cesse d'augmenter de façon significative, d'année en année. « C'est une génération connectée! Et la tendance 2017 est aux smartphones!». Nous avons donc intérêt à garder un site internet complet et à jour afin

d'attirer et séduire nos visiteurs français ou étrangers et leur donner une réelle envie de séjourner sur notre secteur. « Une vraie stratégie à continuer d'approfondir pour passer du virtuel à la réalité! »

Services et animations proposés tout au long de l'année

* Boutique * Cartes de pêche * Billetterie * Expositions

<u>A noter</u>: Organisation de « Balades accompagnées » tout au long de l'année et manifestation Noël Gourmand dernier WE de novembre!

Communication et TIC

POINT CYB

Le Point Cyb propose un accès libre et gratuit à Internet et aux outils multimédias en autonomie ou accompagné.

Les Actions du Point Cyb:

L'accueil, libre ou accompagné, à La Ferté Saint-Aubin du Mardi au Vendredi.

Les ateliers d'Initiation à l'Informatique : 1 atelier / semaine sur chaque commune du Canton

Des animations ponctuelles pour les 11-18 ans : « Surveiller son E-réputation »,

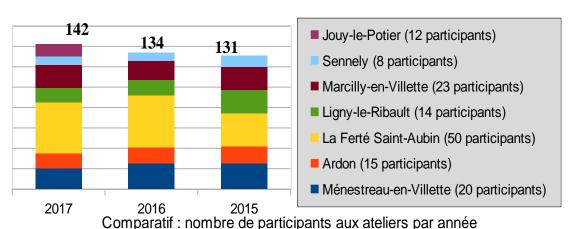
« Réseau Sociaux », « Soirée RetroGaming », ...

Des animations ludiques au Estivales du Cosson : « Création jeux pour smartphone »,

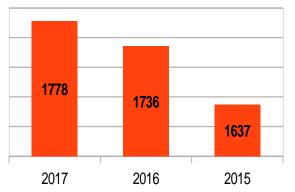
« Faire des plans en 3D » et « Art Numérique »

Formation Interne auprès des agents des communes : « Excel », « Réseau Sociaux »,

« Création d'affiche » et « Organiser son espace de travail »







Comparatif par année sur le nombre de visite au Point Cyb

Fréquentations « Accueil Libre » :

121 inscrits avec une fréquentation de 11,3 personnes par jour.

(1778 visites pour 187 jours d'ouverture) Le public est davantage en demande de conseil ou d'un accompagnement que de l'utilisation en autonomie.

Le lieu est principalement visité pour : document administratif, rédaction de CV et lettre de motivation, rapport de stage, création artistique mais également pour se détendre. (jeux, réseaux sociaux, ...).

<u>Fréquentations « Atelier d'Initiation à l'Informatique » :</u>

En 2017, il y a eu 134 participants répartis sur les 6 communes actuelles.

Le nombre d'atelier sur cette période est de 169 (25 ateliers sur chaque commune).

Les principaux thèmes : Internet, Mail, Nettoyage, Trier et Modifier des photos, Tablette et Smartphone, Déclarer ses impôts par Internet, Démarche administrative

Communication et TIC

Des supports de communication institutionnels :

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

15 045

ID: 045-200005932-20180925-2018 6 94-DE

Un site Internet: www.cc-lafertesaintaubin.fr

Depuis septembre 2010, la Communauté de Communes des Portes de Sologne est dotée d'un site Internet qui détaille la composition et le fonctionnement de la Communauté de Communes, donne des informations sur les communes qui la composent et reprend les principales actions menées par la communauté de communes. Il est mis à jour régulièrement.

En 2017, les principales évolutions de notre site ont permis de :

- Relayer l'intégration de la commune de Jouy-le-Potier au sein de notre territoire
- Valoriser le contenu de l'onglet urbanisme
- Mettre en œuvre le module actualité de notre page d'accueil

Pour l'année 2017, le site a reçu **5 779 visites** et ce sont **16 486 pages** qui ont été vues. Soit pour 2017 une moyenne mensuelle de 480 visiteurs et de 1 373 pages vues. Cette audience est bien moindre que les années précédentes. Cette inflexion s'explique sans doute aussi par la concurrence que représentent les réseaux sociaux. Chaque visiteur consulte quasiment 3 pages (2,85) par visite et la durée moyenne de la visite est de quasiment 2 (1:56) minutes.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Visiteurs	4 819	5 770	6 363	15 288	13 218	7 381	5 779
Pages vues	12 609	14 255	17 038	44 596	26 369	17 793	16 486

Une newsletter : depuis juin 2017, ce nouveau support complète la diffusion numérique de l'information. Plus de 250 personnes se sont abonnées à ce nouveau média

Une lettre intercommunale : une parution papier annuelle distribuée dans toutes les boîtes aux lettres du territoire permet de présenter aux administrés les principales activités mises en œuvre dans le cadre des compétences de CC.

Différentes plaquettes : qui permettent, pour chaque compétence de la communauté de commune, d'assurer la promotion des différentes actions mises en œuvre.



Charte graphique / Logo : Le logo de la CCPS a été modifié pour ajouter le pétale correspondant à l'intégration de Jouy-le-Potier



Communication et TIC

COMMUNICATION SPÉCIFIQUE AU CUBE:

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le

ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE

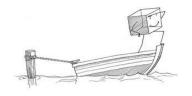
La collectivité a souhaité mettre en œuvre une **communication stratégique spécifique** à l'année 2017 dans le cadre de la réouverture du complexe aquatique fermé depuis les inondations de juin 2016 et transformer en opportunité le contexte négatif lié à 2 années consécutives d'inondations et de fermeture de l'établissement.

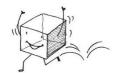
Une agence de communication (Force Motrice) nous a donc accompagné avec pour objectifs de structurer nos éléments de communication et nous permettre de :

- Maintenir le lien jusqu'à la réouverture avec les abonnés et autres
- Frapper fort et se démarquer (grâce à notre point fort : le bassin nordique à 28°)
- Rassurer et donner confiance (consolider notre crédibilité)
- Récupérer les clients partis ailleurs (toute population confondue)
- En Gagner de nouveaux en profitant du contexte local

Cette collaboration nous a permis de revoir complètement l'image du complexe aquatique : nouveau nom, nouveau logo, nouvelle charte graphique, travaux d'amélioration de l'aspect visuel de l'établissement. Image déclinée sur de nombreux supports dès le début de l'année 2018 pour rester en cohérence avec l'ouverture de l'équipement repoussée à mars 2018.













En parallèle, la page Facebook et le site internet dédié permettent toujours de donner des informations de manière réactive.

Marchés publics passés en 2017

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le



ID: 045-200005932-20180925-2018_6_94-DE

MARCHES DE 90 000 à 5 186 000 EUROS HT

INDICATIONS OBLIGATOIRES								
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	montant TTC				
TRAVAUX DE REHABILITATION DU COMPLEXE AQUATIQUE DU COSSON	03/07/2017	LOT 1 : BTPO LOT 2 : 3MDV LOT 3 : MGN LOT 4 : GIMONET LOT 5 : HERVE THERMIQUE LOT 6 : HERVE THERMIQUE LOT 7 : HERV THERMIQUE LOT 8 : BTPO	45073 45240 91410 45005 45141 45141 45141 45073	1 245 252,18 €				
FOURNITURE D'ELECTRICITE	16/11/2017	EDF	37206	SANS MAXI				
PRESTATION DE NETTOYAGE DU COMPLEXE AQUATIQUE DU COSSON	12/09/2017	LIMPA	45073	342 020,72 €				

MARCHES DE 15 000 à 89 999.99 EUROS HT

INDICATIONS OBLIGATOIRES								
Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	montant TTC annuel				
CONSEIL, ACCOMPAGNEMENT, SUIVI DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION ET CONCEPTION, REALISATION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA CCPS	29/06/2017	FORCE MOTRICE	45000	56 970,00 €				
ETUDE D'ACCOMPAGNEMENT AU TRANSFERT DES COMPETENCES EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET PLUVIAL DE LA CCPS	06/12/2017	IRH INGENIEUR CONSEIL	45166	40 800,00 €				